

Communiqué de Presse

AGRICULTURE

La Région aux côtés de l'agriculture Midi-Pyrénéenne

La Commission permanente de la Région Midi-Pyrénées du 13 juillet 2006, réunie sous la présidence de Martin MALVY, a attribué un ensemble de subventions pour l'agriculture en Midi-Pyrénées.

Soutien aux CUMA

Dans le cadre de son soutien à l'acquisition de matériel par des CUMA, la Région aide **41 CUMA en Midi-Pyrénées** pour un montant total de **235 000 euros**. Les CUMA permettent ainsi aux agriculteurs de disposer de moyens matériels qui leur permettent de travailler dans de bonnes conditions. Le Conseil régional encourage leur activité et leur développement en Midi-Pyrénées qui est, par le nombre de ses exploitations, la première région agricole de France. Depuis le début de l'année l'aide régionale, d'un montant total de **1,06 million d'euros**, concerne **251 dossiers midi-pyrénéens**.

- **Maîtrise de la pollution d'élevage**

La Région finance, dans le cadre du Programme de maîtrise de la pollution liée aux effluents d'élevage (PMPLEE), **43 dossiers en Midi-Pyrénées** pour un montant total de **99 000 euros**. Cette action aide les éleveurs à investir dans la maîtrise des pollutions animales.

Parallèlement à l'Etat, la Région intervient à hauteur de 15% - avec un supplément de 2,5% pour les jeunes agriculteurs - pour les projets d'un coût inférieur à 18 000 euros. Elle agit à hauteur de 7,5% - avec un supplément de 2,5% pour les jeunes agriculteurs - pour des projets d'un montant supérieur à 18 000 euros.

Depuis le début de l'année la Région a consacré **701 000 euros** pour **269 demandes midi-pyrénéennes**.

- **Bâtiments d'élevage**

La Région soutient aussi les investissements sur les bâtiments d'élevage. Ce dispositif permet d'une part de compléter les aides d'Etat sur les bâtiments ovins, bovins et caprins ; d'autre part, d'intervenir sans l'Etat, avec un financement à parité du FEOGA, pour les investissements de gestion des effluents hors zones vulnérables, pour les élevages relevant de démarche qualité ainsi que les investissements de transformation à la ferme du lait de vache ou de brebis.

En Midi-Pyrénées ce sont **51 éleveurs** qui sont concernés par une aide régionale représentant **226 000 euros**.

Depuis le début de l'année la Région a soutenu **380 demandes** midi-pyrénéennes à hauteur **1,4 million d'euros**.